

Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 14 octobre 2019

Présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Dominique GRECARD, Joël VUAILLAT, Michelle PLOCKI, Benjamin SEVESSAND.

Absente : Régine PONCET (excusée)

Secrétaire de séance : Julien CARNOT adopté à l'unanimité

Régine PONCET donne pouvoir à Joël VUAILLAT.

Début de la séance à 19h05.

1. Approbation du compte-rendu du 3 octobre 2019

Le conseil approuve le compte-rendu du 3 octobre 2019 à l'unanimité.

2. Création du poste pour la nouvelle secrétaire / fermeture poste ancienne secrétaire

Françoise Perrin partant en retraite, elle sera radiée des cadres le 1^{er} novembre.

Un poste d'agent administratif principal de deuxième classe en échelon 3 est créé pour une durée d'un an reconductible en vue du recrutement de sa remplaçante Céline Frutoso, en tant que qu'agent contractuelle de droit public. Le conseil adopte cette création à l'unanimité.

3. Rachat de fuel à l'Union Sportive (Azimut Festival)

Suite au festival Azimut, l'USC a eu un reliquat de 300 litres de fuel non repris par le loueur des chauffages du chapiteau. Comme l'année passée, il est proposé de racheter ce fuel à l'USC au prix d'achat de 1,04€/L, soit 312€. Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Durée d'amortissement du tractopelle

L'investissement du tractopelle acquis par la commune peut être amorti. Cela permettra de prévoir son remplacement et de créer des recettes d'investissement permettant d'améliorer la capacité d'investissement de la commune. Il est possible de l'amortir sur une durée courte (5 ou 7 ans), mais cela entraîne un amortissement conséquent (4 143€ par an sur 7 ans). Il est proposé de l'amortir sur une durée de 10 ans (2 900€ par an).

Le conseil retient cette durée de 10 ans, par 1 vote pour 7 ans et 7 votes pour 10 ans.

5. Subvention pour création de la pumtrack (association Enduro Jura VTT)

L'association Enduro Jura VTT (18 adhérents et pratiquants sur La Pesse) a proposé à la commune la réalisation et le financement de cette piste de VTT située près du Chalam stade, qui a rencontré un grand succès. Le coût global du

projet a été de 1 900€ (hors graphisme, location des machines), grâce à un bénévolat important.

L'association demande une subvention de 300€, correspondant au coût du concassé utilisé pour sa réalisation.

La subvention est accordée à l'unanimité du conseil.

6. Vente de Terrain à M. & Mme Riffaud (si nouveau numéro cadastral attribué)

Le numéro de parcelle n'étant pas connu, le point est reporté au prochain conseil.

7. Eaux pluviales sur centre du village

Patrick Grandclément et Claude Mermet, propriétaires du bâtiment situé au point bas du village et inondé le 28 juillet dernier, ont demandé à rencontrer les élus.

Ces dommages risquent de se reproduire de plus en plus souvent, avec des épisodes orageux plus intenses. C'est un sujet d'intérêt collectif, à la fois lié aux aménagements sur le bassin versant et aux équipements de traitement des eaux pluviales.

Actuellement, l'eau s'écoule dans la doline située sur le terrain entre cette maison et les garages attenants à la mairie (terrain privé). S'agissant d'un point bas, une évacuation vers le bassin versant de la Semine nécessiterait d'enterrer une canalisation à plusieurs mètres de profondeur, avec des coûts très importants. L'étude de solutions techniques est confiée à la commission services techniques – urbanisme.

8. Réunion publique du 8 novembre 2019

La réunion publique a été reportée au 8 novembre à 20h en salle communale. Le thème sera « quel avenir pour le village ? », tous les habitant·e·s sont invité·e·s à venir échanger, partager leurs avis et envies pour notre village!

9. Points divers / études :

Étude prospective sur l'offre scolaire

L'étude commandée a été présentée aux Dolines le 30 septembre dernier. Elle donnera lieu à des recherches complémentaires, avec plus de transports et de nouveaux scénarios. Un nouveau rendu pourra être fait aux SIVOS fin novembre. Une étude de programme serait nécessaire pour connaître d'éventuels coûts de construction.

L'inspection académique souhaite accompagner nos territoires dans cette démarche collective, afin de trouver des solutions satisfaisantes sur les plans pédagogiques comme financiers, eu égard aux perspectives démographiques.

La fin du mandat permettra de clore cette étude, mais au-delà de cette problématique scolaire, il semble important de maintenir et développer nos

efforts sur les enjeux d'accueil de familles et de dynamiques de nos territoires, qui conditionnent les effectifs scolaires sur le long terme.

Projet « Art Nature Environnement »

Mathieu Ghezzi et Romain Barthélémy ont proposé en off au festival Azimut, des premières restitutions de sons captés à La Pesse et ailleurs dans le monde, en ouvrant le grenier de la fruitière. Plus de 50 personnes ont participé aux siestes sonores.

Les 2 dernières semaines de février marqueront la fin de la résidence, la restitution se fera début mai.

Étude d'architecte Relais des Skieurs / Locaux d'activité artisanales, commerciales et de services

Un dialogue compétitif est en cours entre 3 équipes d'architectes, qui ont rendu le 8 octobre 2019 leur diagnostic sur le bâtiment du Relais des Skieurs et sur les anciens ateliers communaux.

Cette procédure permet de travailler avec chaque équipe sur leur lecture des lieux et des circulations et de travailler sur différentes propositions pour aboutir à une étude d'architecte chiffrée. La fin du mandat doit également permettre de monter un plan de financement, afin que les élus du prochain mandat puissent décider de lancer ou non ce projet.

Les anciens garages communaux ont été intégrés à cette démarche pour permettre d'avoir des regards d'architectes sur ces bâtiments et envisager leur intégration paysagère et le maintien de leur fonction d'accueil d'activités économiques. Néanmoins, l'état structurel du bâtiment ne permet pas aux équipes de s'engager sur une réhabilitation lourde/de longue durée, il a donc été décidé de se limiter à demander aux équipes des éléments de chiffrages de travaux prioritaires et d'aménagement extérieurs, que la commune pourra réaliser en maîtrise d'ouvrage directe.

Le projet Art Nature Environnement et l'étude sont financés en très grande majorité par les fonds européens Leader et FNADT, avec l'appui du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

10. Vitesse dans le village

L'enjeu de la vitesse et des cohabitations des différents modes de transports ont été relevés par les équipes d'architectes, comme par des riverains, au village comme à l'Embossieux.

Les aménagements déjà réalisés au cours des dernières décennies ne résolvent pas toute la problématique. La réflexion sera poursuivie en étudiant les solutions mises en place ailleurs pour réduire la vitesse et/ou donner une plus grande place aux usages piétons/cyclistes pour sécuriser le village et l'Embossieux, en lien avec le conseil départemental, la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

11. Préparation R de La Pesse

Le numéro 48 est en cours de finalisation.

12. Vœux et repas des aînés

Les vœux du conseil seront présentés le vendredi 10 janvier à 18h30.

Le repas des aînés sera organisé le samedi 11 janvier à midi.

13. Attribution d'un logement

Ayla Félix demande un logement au Relais des Skieurs. Sa demande de studio avec garant et provisions sur charges est acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

14. Opération collective pour la réduction des toxiques sur le Bassin de la Bienne avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura

La qualité des eaux de la Bienne s'est fortement dégradée, et une partie du territoire communal appartenant au bassin versant du Tacon, la commune de La Pesse est concernée. Le PNR lance une action collective pour cibler les industries et les collectivités gestionnaires d'assainissements. Un état des lieux sera réalisé, les règlements d'assainissement mis à jour, les effluents non domestiques seront mieux contrôlés et une communication sur le sujet sera menée. Le budget global de cette action collective est de 130 000€ sur 3 ans, financé par les agences de l'eau et le PNR, mais des études supplémentaires sur les réseaux d'assainissement resteront à la charge des collectivités qui en ont la responsabilité.

Le conseil municipal adopte à 7 voix pour et une abstention la délibération dans sa rédaction proposée par le PNR, marquant sa volonté de participer à cette action collective, et désigne comme élu référent Claude Mercier à l'unanimité.

15. Questions diverses

La copropriété du centre commercial

La société qui a refait l'étanchéité est revenue pour corriger les défauts constatés cet été, le paysagiste interviendra prochainement pour terminer ce chantier.

Le remboursement de l'avance faite par la commune en tant que co-proprétaire devrait être engagé prochainement par le notaire suite à la vente de l'appartement.

L'autre terrasse, côté nord, présentera probablement des problèmes d'étanchéité similaires dans les années à venir, du fait de son ancienneté.

Assemblée générale d'alvéoles

La commune était représentée en tant que sociétaire et Dominique Grenard, interlocuteur de la SCIC alvéoles en tant que bailleur, a été invité à y assister.

L'activité économique a dépassé les prévisions sur ce premier exercice comptable arrêté au 31 mars 2019. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité, le résultat net a été affecté à l'unanimité aux réserves impartageables de la coopérative.

La coopérative compte désormais 123 sociétaires. Il est noté que la SCIC fait appel pour l'approvisionnement alimentaire à 39 fournisseurs : ainsi, 60 % des achats sont fait en direct à des producteurs locaux.

16. Courriers divers

- L'association football club des Hautes Combes a fait une demande pour le raccordement électrique de la cabane au terrain de Chaudezembre. Elle a également demandé un engagement des communes pour la tonte du terrain. Ce coût pourrait être repartagé entre les différentes communes des pratiquants.
- Un Scenic blanc est stationné depuis des mois près de l'église. Des camions sont aussi dans la même situation, les propriétaires ou les usagers ont été avertis de leur enlèvement prochain.
- Enedis a été saisi par Christophe Broquedis pour l'installation d'un compteur d'électricité. Enedis a proposé le déplacement du compteur du garage n°1 vers le garage n°3 pour 667,26€. Le Maire-Adjoints suivra ce dossier, lié au déménagement des activités d'Antipode dans le bâtiment.
- L'association Relais-Santé des Hautes Combes demande une plantation devant la salle d'attente du Relais-Santé, exposée à l'Est et entraînant des surchauffes en été. Le terrain ayant été cédé à la Communauté de communes, Claude Mercier prendra contact avec celle-ci.
- L'ONF a produit une synthèse sur la situation catastrophique de l'exploitation forestière, avec 100 millions de mètres cubes de bois scolithés exploités en Europe de l'Ouest en plus des coupes habituelles. Il s'agit d'une « crise sanitaire grave et durable, avec une situation mouvante qui ne permet pas de construire une stratégie figée ». Les solutions passent par la diminution de l'offre en bois vert et la substitution de bois scolithés sur le marché.
La situation à La Pesse se dégrade rapidement, le bostrich attaque nos forêts d'altitude. Il faudra donc se préparer à voir nos forêts changer et à construire des budgets sans recettes forestières.
- Bilan du comité des fêtes : la fête de La Pesse a atteint l'équilibre financier, mais les bonnes volontés seront bienvenues pour anticiper et mieux répartir les préparatifs.
- La course de chiens de traîneaux n'aura pas lieu en 2020.
- Le Rallye neige et glaces traversera La Pesse le 28 janvier 2020.

- Un devis d'entretien des cloches de l'église pour 960€ TTC a été reçu, cette dépense sera engagée sur le budget actuel.
- Diverses invitations institutionnelles et autres courriers sont lus.

Fin de la séance à 22h26.

Prochain conseil municipal le **mercredi 13 novembre à 19h** en mairie.

Attention : changement des horaires d'ouverture au public du secrétariat à compter de début novembre :

- lundi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30
- mercredi de 9h 12h
- vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 19h

Non approuvé